

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2020-19
---	---	-----------------

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE MEMBRES			Le 10 septembre 2020 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, CHARREAU Samuel, DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane , MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, Procuration : Absents : MANIÈRE DRZAZGA Eliane Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	14	
Date de la convocation 31/08/2020 Date d'affichage 11/09/2020			

OBJET : RESTITUTION DE LA CAUTION A MADAME VERONIQUE LEMOINE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du départ de Mme Véronique LEMOINE à la date du 22 août 2020, locataire du logement communal situé 3 rue de l'église.

Monsieur le Maire précise qu'un état des lieux de sortie a été établi le dernier jour d'occupation du logement soit le 22 août 2020 et que le dépôt de garantie de 286.99 € versé lors de son entrée dans le logement en 2008 peut lui être rendu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés ;

- AUTORISE Monsieur le Maire à restituer à Mme Véronique LEMOINE le dépôt de garantie d'un montant de 286.99 € versé lors de l'entrée dans le logement puisque l'état des lieux n'appelle aucune réserve ;

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.

Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT

